

Association Notre Dame du Lac Nernier

* * * * *

Assemblées Générales Ordinaires 2021 et 2022

Vendredi 02 Juin 2023 à 18 H 30
à la Chapelle Notre Dame du Lac

PARTICIPANTS selon liste de présence annexée :

- 25 adhérents, dont le Bureau composé de Laurent Grillon, Président, Noélie Schoenlaub, Secrétaire et Denis Rachez, Trésorier
- 23 pouvoirs ont été enregistrés.

Laurent Grillon, Président, remercie pour leur présence :

- Christian Breuza, Maire de Nernier
- Michel Fredon, Adjoint en charge des Associations
- Les membres du Bureau et plus particulièrement : Noélie Schoenlaub qui fait vivre et rayonner l'Association ainsi que Denis Rachez qui s'implique beaucoup au niveau de la comptabilité
- Anne-Marie Megevand pour l'aide apportée à l'organisation de ces 2 Assemblées Générales.

Puis il donne lecture de l'ordre du jour de cette soirée et déclare ouverte l'Assemblée Générale 2021.

ASSEMBLEE GENERALE 2021

1) Rapport d'activités du Président : travaux – manifestations

Laurent Grillon débute la séance par la présentation des travaux effectués en 2021 :

- Divers aménagements à l'extérieur
- Porte pour le coffret électrique extérieur.

Noélie Schoenlaub, Secrétaire, présente ensuite les différentes activités qui se sont déroulées au cours de la saison 2021 :

- 11 juillet : concert de violoncelle par Ingrid Schoenlaub = 80 % de fréquentation
- 14 août : conférence sur la Vierge par Gunilla Skarin Parte = 100 % de fréquentation
- 15 août : messe de l'Assomption = environ 250 personnes
- 21 août : concert de violoncelle par Théo Junod, animé par Charles Sigel, 95 % de fréquentation
- 04 septembre : concert Andrew et Amis, 100 % de fréquentation
- 11 septembre : « La plus précieuse des marchandises » par la Compagnie Athéca = 50 % de fréquentation
- 18 septembre : conférence « Aux origines de l'Islam » par Jean-Paul Caniez = 40 % de fréquentation

- 19 septembre : journée du Patrimoine : fréquentation en baisse en raison de la météo
- 09 octobre : remise du Prix des Vieilles Maisons Françaises de Haute-Savoie = environ 120 personnes.

2) Rapport financier et approbation des comptes

Denis Rachez, Trésorier, présente les comptes 2021. L'Association a compté 70 cotisants. Il y a eu des dons importants en raison de travaux spécifiques réalisés.

Il remercie la Mairie et le Conseil Départemental pour les subventions allouées.

Les recettes des manifestations proviennent principalement de la vente de pâtisseries, du chapeau proposé à la fin des animations et laissé par les artistes.

Il remercie Cathy Gueny pour la vente des livres.

Les frais généraux représentent les sommes engagées pour les frais d'assurance, l'achat des bougies, l'électricité, les copies et les timbres.

Il est à noter que l'Association a peu de dépenses. Ce qui permet de dire que 95 à 97 % des dépenses représentent les travaux.

A la fin de 2021, il y avait un excédent important pour les travaux à venir, dont une bonne partie a été placée sur le livret A.

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité des présents et l'Assemblée Générale 2021 est levée.

Laurent Grillon déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022.

ASSEMBLEE GENERALE 2022

3) Rapport d'activités du Président : travaux – manifestations

Laurent Grillon remercie tous les donateurs qui sont au nombre de 51. C'est grâce à tous ces dons que l'Association a pu investir pour réaliser les travaux 2022 :

- Peinture intérieure de la chapelle
- Restauration du tableau de la Vierge aux Saints
- Maçonnerie intérieure du clocher
- Sécurisation et réfection de la montée de l'escalier du clocher
- Dallage du sol de la sacristie
- Peinture de la statue de la Vierge au sommet de l'édifice
- Pose de plinthes à la sacristie.

Depuis 2020, l'Association a réalisé pour 113 448 € de travaux.

Il précise que les travaux de la chapelle ont été en majeure partie réalisés par des artisans locaux : Alvès pour la maçonnerie, Cabral pour la peinture, Chapel pour l'électricité, Constantin pour la menuiserie et Gaëlle Guillet pour la restauration des tableaux. Il leur adresse, au nom de l'Association, ses plus vifs remerciements pour le travail réalisé dans les règles de l'art.

Noélie Schoenlaub détaille les animations proposées au cours de l'été 2022 :

- 15 août : vêpres
- 26 août : conférence « Lamartine, Nernier et le lac » par Charles Sigel = 65 personnes
- 3 septembre : concert Andrew et Amis = 100 personnes
- 10 septembre : conférence « Restauration des tableaux de la chapelle Notre Dame du Lac » par Gaëlle Guillet = 25 personnes
- 17 et 18 septembre : journées du Patrimoine

- 24 septembre : conférence « Enrico Vegetti » par Laure Rosset = 30 personnes
- 30 septembre : conférence « L'Arche d'Alliance » par Mattéo Bächtold = 20 personnes
- 08 octobre : quatuor à cordes composé d'Ingrid Schoenlaub et d'autres artistes = 43 personnes.

2) Rapport financier et approbation des comptes

Denis Rachez présente les comptes 2022 qui sont approuvés à l'unanimité des présents. Il remercie la Mairie et le Conseil Départemental pour les subventions allouées.

3) Projets 2023

Laurent Grillon explique que depuis le début de l'année 2023 et jusqu'à ce jour, l'Association a investi 21 729 € pour : la pose d'un échafaudage, l'éclairage de la sacristie et de la statue de la Vierge, la lumière extérieure, la peinture de la sacristie, la poursuite de l'aménagement extérieur afin d'assurer la sécurité du public, des travaux de serrurerie, l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales et la restauration de la cloche.

4) Vote du budget 2023

Denis Rachez présente le budget 2023 qui s'établit en dépenses et en recettes à la somme de 41 225 €.

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité des présents.

5) Election des membres du Conseil d'Administration

Laurent Grillon explique qu'actuellement, l'Association est administrée par un bureau composé de 3 membres : Noélie Schoenlaub, Secrétaire, Denis Rachez, Trésorier et lui-même, Président.

La Secrétaire souhaitant être déchargée de ses fonctions, il lui est proposé d'être nommée en charge de la communication et des relations avec les donateurs et les partenaires. Ce qu'elle accepte bien volontiers.

Puis il explique que le Bureau a sollicité l'aide d'Anne-Marie Megevand pour étoffer son Conseil d'Administration. Elle est adhérente de l'Association, avec son mari, depuis 2017. Ils ont tous les deux des liens forts avec Nernier, depuis leur enfance.

Mattéo Bächtold propose également sa candidature.

A l'unanimité des présents, Anne-Marie Megevand et Mattéo Bächtold sont élus membres du Conseil d'Administration.

Ce dernier se réunira ultérieurement pour élire le Bureau.

Questions diverses

Noélie Schoenlaub détaille le programme des animations 2023 qui s'établit ainsi :

- 16 juin à 19 H : Compagnie Athéca « Vie de Saint François Jacquard, missionnaire, originaire d'Onnion, martyrisé en Cochinchine au XIXème siècle »
- 08 juillet à 19 H : conférence sur « C'était comment ? : la vie et les coutumes autrefois dans le Bas-Chablais » par Charles Sigel
- 15 août : Messe à 10 H
- 26 août : concert jazz et folk par Andrew et ses Amis
- 16 et 17 septembre de 14 H à 18 H : journées du Patrimoine.

Laurent Grillon rajoute que la messe du 15 août sera suivie d'une vente de gâteaux, d'un apéritif et d'un buffet canadien. L'Association proposera des boissons payantes au profit de l'Association et offrira le café.

Puis, il est répondu aux questions suivantes posées par des membres de l'Assemblée :

- De qui sont les tableaux ? Réponse de Noélie Schoenlaub

« Celui de Notre Dame du Lac sauvant les pêcheurs d'un naufrage sur le lac est à l'origine de la

construction de la chapelle. Il a été réalisé par un peintre anonyme. Le grand tableau de la Vierge, entourée de Saints, est un don de Marie Vera de Leusse. Il est ancien, daté fin 17^{ème} début 18^{ème} siècle, mais nous ne disposons pas d'explication sur son origine. Des spécialistes ont émis des interprétations diverses ».

- A quel moment la cloche sonne ? Réponse de Laurent Grillon

En général, il la fait sonner lors des messes célébrées à la chapelle. C'est une belle pièce selon le Compagnon du Devoir qui a travaillé à sa restauration. Il reste à rénover le battant.

- L'Association a-t-elle l'intention de sécuriser la chapelle ? Réponse de Noélie Schoenlaub et de Denis Rachez

« Il va y avoir une discussion au niveau du Bureau mais un abonnement à une société de surveillance coûterait trop cher. Qui pourrait entendre l'alarme compte tenu de la distance avec le village ? Par contre, nous avons renforcé la sécurité de la porte d'entrée de la sacristie et posé une serrure de sûreté avec des points d'ancrage. La porte principale est dûment verrouillée, difficilement violable, sauf avec une hache ! Nous avons fait poser 2 vantaux qui permettent de voir l'intérieur de la chapelle depuis l'extérieur ».

Laurent Grillon espère compter sur la vigilance du voisinage.

- Des mariages et des baptêmes sont-ils envisageables à la chapelle ? Réponse de Denis Rachez

« Nous avons la chance d'avoir 11 églises dans notre paroisse intercommunale, avec 3 messes par week-end dont 1 messe à Nernier toutes les 5 semaines ».

Il n'est donc pas favorable au déroulement de ces célébrations à la chapelle qui se feraient au détriment des églises de la paroisse intercommunale, qui doivent vivre et qui sont faites pour cela.

- Envisageons-nous de chauffer la chapelle ? Réponse de Denis Rachez

« Pour l'instant, nous n'avons pas de projet qui nécessite de la chauffer. De plus, nous avons peu de dépenses et nous n'avons pas l'intention de les augmenter en dépensant plus d'électricité ».

- Est-il possible d'installer des toilettes sèches ? Réponse de Laurent Grillon et de Denis Rachez

« C'est une bonne idée et c'est important de réfléchir à cette possibilité (se référer à la Fête des Voisins). Il y a beaucoup de manifestations sur ce site. Nous nous devons d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Une discussion avec la Mairie serait souhaitable pour réaliser cet équipement qui serait apprécié par tous. Mais il faut être vigilant et éviter de mettre l'eau, l'électricité et des WC afin de préserver la quiétude du lieu. »

Avant de clôturer l'Assemblée Générale 2022, Laurent Grillon remercie tous les adhérents et les donateurs pour leur important soutien qui permet de continuer les travaux de restauration et d'entretien de la chapelle et qui encourage notre Association à poursuivre cette tâche.

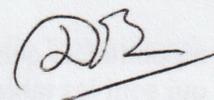
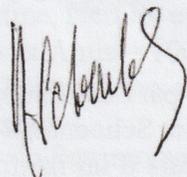
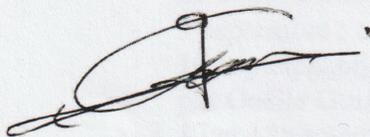
Puis il invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19 H 42.

Le Président
Laurent Grillon

La Secrétaire
Noélie Schoenlaub

Le Trésorier
Denis Rachez



Comptes 2021

Les ressources sont :

- 49 613€ de dons :
 - 47 977€ de 49 donateurs (70 cotisants).
 - 1 636€ de bougies.
- 5 000€ de subventions des VMF (3000€), de la mairie (1000€) et du département (1000€).
- 2365€ de revenus de manifestations : concerts et conférences (1357€), vente de gâteaux (1008€)
- 95€ de vente de livres.
- 21€ Intérêt du livret A

Nous remercions infiniment tous les généreux donateurs, les VMF, la mairie, le département, et toutes les personnes qui ont contribué à faire vivre la chapelle par leurs dons et leurs aides. Sans eux les gros travaux de restauration n'auraient pas pu se faire.

Les dépenses sont :

- 1 183€ de frais généraux
- 291€ d'assurance
- 123€ d'achat de bougies
- 153€ d'électricité
- 434€ de photocopies et timbres
- 182€ divers
- 487€ de frais de manifestations
- 78€ de frais financiers

Les dépenses des travaux de 31 575€ se répartissent en :

- 16 000€ de ravallement de clocher
- 8 505€ d'aménagement extérieur
- 3 800€ de peinture intérieure chapelle
- 959€ de chaises
- 2 311€ de déménagement des tableaux

Disponibilités au 31/12/2020 :	7 443,88 €
Surplus 2021	23 770,57€
Disponibilités au 01/12/2021 :	31 214,45€

Comptes 2022

Les ressources sont :

- 34 980€ de dons :
 - 33 306€ de 36 donateurs (51 cotisants).
 - 1 674€ de bougies.
- 1 600€ de subventions de la mairie (1000€) et du département (600€).
- 1 132€ de revenus de manifestations.
- 100€ de vente de livres.
- 231€ Intérêt du livret A

Nous remercions infiniment tous les généreux donateurs, la mairie, le département, et toutes les personnes qui ont contribué à faire vivre la chapelle par leurs dons et leurs aides. Sans eux les gros travaux de restauration n'auraient pas pu se faire.

Les dépenses sont :

- 964€ de frais généraux
 - 303€ d'assurance
 - 156€ d'achat de bougies
 - 188€ d'électricité
 - 317€ de photocopies et timbres
- 223€ de frais de manifestations
- 79€ de frais financiers

Les dépenses des travaux de 44 562€ se répartissent en :

- 6 880€ de maçonnerie intérieur du clocher
- 10 389€ sécurisation montée du clocher
- 11 676€ de peinture intérieure chapelle, déménagement, sono
- 2 500€ de restauration tableau
- 9 633€ de dalles sacristie
- 840€ acompte restauration pierre tombale
- 2 644€ échafaudage et peinture de la vierge

Disponibilités au 31/12/2021 : 31 214,45 €

Surplus 2022 -7 789,67€

Disponibilités au 01/12/2022 : 23 424,78€